

Les producteurs et productrices de lait réunis lors des assemblées de cercles de Prolait Fédération Laitière partagent le découragement des agriculteurs français et allemands. En Suisse aussi le prix du lait ne tient pas compte des prix des moyens de production agricoles et de leur forte augmentation. Pour surmonter cette période critique, Prolait demande que l'Interprofession du lait ne prélève pas la totalité des 4,5 ct. demandés aux producteurs pour la régulation et la réduction du prix pour l'industrie pendant quelques mois au printemps 2024.

Les assemblées de cercles Prolait se sont tenues en janvier et février 2024 sur fond de révoltes paysannes et de prix très bas du lait de centrale. Les 250 producteurs de lait présents dans les assemblées de cercle partagent le découragement des agriculteurs français et allemands et craignent aussi pour leur avenir. Le changement structurel du secteur laitier et l'abandon de la production laitière sont particulièrement préoccupants. La relève est incertaine et la main-d'œuvre difficile à recruter.

Les producteurs de lait ont discuté de leurs revendications, en premier lieu du mécanisme de fixation du prix indicatif du lait qui ne tient pas compte du renchérissement des coûts de production. En effet, si le prix du lait indicatif A est à 79 ct., le prix actuel payé au producteur est d'environ 55 ct. par kg de lait de centrale dans le rayon de Prolait. Cette différence s'est accentuée en raison de l'augmentation des coûts de transport et de la part croissante de lait B. D'autre part, ils sont d'avis que les marges des distributeurs sont trop élevées pour le lait et doivent être publiées par un observatoire des marges renforcé.

Dans ce contexte, il nous semble également fondamental que les conditions imposées à la garde du bétail ne changent pas tous les quatre ans, afin de pouvoir calculer les remboursements des investissements sur des bases stables.

La "vache laitière", source de protéines renouvelables, fait partie des solutions pour le climat. Elle doit être reconnue aussi comme génératrice d'humus pour les sols. La stratégie climat 2050 de la Confédération qui prévoit une augmentation de 15 % de la consommation de lait doit être cohérente avec la politique agricole 2030. Cette dernière doit accorder une place prioritaire au soutien des producteurs de lait, en rémunérant leur travail, ainsi que leurs efforts pour le climat. Le système compliqué de soutien fédéral à l'agriculture doit être allégé et remplacé par un système basé sur la confiance et les résultats.

Pour pouvoir surmonter la période critique du printemps 2024 pour les producteurs de lait de centrale, Prolait fédération laitière fait appel à l'Interprofession du lait pour qu'elle ne prélève pas la totalité des 4,5 ct. demandés aux producteurs pour la régulation et la réduction du prix pour l'industrie pendant quelques mois. La fortune de ces fonds devant suffire au paiement des mesures de soutien pendant cette période transitoire.

Yverdon-les-Bains, le 9.02.2024

A disposition :

Marc Benoît, président 079/289 97 20

Marie Garnier, directrice 079/861 10 20